

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	- (1925)
<b>Heft:</b>	57
<b>Rubrik:</b>	Exposition internationale de navigation intérieure et d'exploitation des forces hydrauliques

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Le Rendement des Impôts en France en 1924

Le total des sommes globales versées par les contribuables français, au cours de l'année 1924, s'élève à 27.582.611.000 fr.

Dans ce total général, les recettes normales et permanentes entrent pour une somme de 25 milliards 834.690.700 fr.

Voici le détail mensuel des recettes normales et permanentes au cours de 1924 :

Janvier .....	Fr. 2.080.571.400
Février .....	1.820.089.600
Mars .....	1.960.539.400
Avril .....	2.194.400.100
Mai .....	1.700.659.000
Juin .....	2.001.173.900
Juillet .....	2.420.978.300
Août .....	1.690.073.100
Septembre .....	1.920.434.600
Octobre .....	2.947.097.200
Novembre .....	3.376.544.400
Décembre .....	2.729.483.400

Total de l'année..... Fr. 25.834.690.700

Ce total représente, par rapport au total de l'année 1923, un accroissement de 5.632.765.400 fr.

### Le Commerce franco-suisse

Voici, d'après la Direction générale des Douanes françaises, les chiffres, en francs français, des échanges franco-suisses pour les années 1922 et 1924.

Exportations de :	1922	1923	1924
	(en milliers de francs)		
Suisse-France..	540.097	623.439	665.327
France-Suisse.:	1.001.651	2.113.011	2.612.791

### A la Chambre de Commerce Internationale

Le conseil de la Chambre de Commerce Internationale a tenu sa dix-septième session au secrétariat général de la chambre, 33, rue Jean-Goujon, Paris, le 6 février, sous la présidence de M. Willis H. Booth, président de la Chambre de Commerce Internationale, vice-président de la *Guaranty Trust Co.*, de New-York.

M. Booth avait à ses côtés cinq des vice-présidents de la Chambre : M. Walter Leaf, président du comité national britannique, président de la *Westminster Bank Limited* ; M. Maurice Despret, président du comité national belge, président du conseil d'administration de la Banque de Bruxelles ; M. Marco Cassin, président du comité national italien, ex-président de l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie italiennes ; M. G. Pasqualis, ancien président de la Chambre de Commerce de APris, et M. W. Westermann, président du conseil de la *Rotterdamsche Bankvereniging*.

L'objet essentiel de la session était d'arrêter définitivement l'ordre du jour du troisième congrès de la Chambre de Commerce Internationale qui aura lieu à Bruxelles du 21 au 28 juin. La question principale qui est à l'étude en vue du congrès est celle-ci : après que le Comité des Transferts et l'agent général des Réparations auront exécuté les tâches que prévoit le plan Dawes, il faudra que l'industrie et le commerce s'adaptent à la situation nouvelle que créera le transfert des marchandises ou des paiements en exécution du plan Dawes et aussi éventuellement par suite du règlement des dettes interalliées. Cette question fait l'objet de l'examen du comité de la restauration économique de la Chambre.

Le Conseil a approuvé la nomination d'une commission permanente d'arbitrage commercial. Cette commission aura à étudier les problèmes théoriques que pose le fonctionnement de la procédure arbitrale de la Chambre, de manière que le Comité exécutif de la Cour d'arbitrage puisse donner tout son temps à l'examen des demandes d'arbitrage entre commerçants des divers pays.

### Exposition internationale de navigation intérieure et d'exploitation des forces hydrauliques

Il faut féliciter la ville de Bâle d'avoir pris l'initiative de cette foire qui aura lieu du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre 1926.

L'exposition s'efforcera de donner une vue d'ensemble du développement de la navigation sur les eaux intérieures des divers pays et de l'utilisation rationnelle de celles-ci.

Pour présenter un tableau aussi complet que possible de l'exploitation des forces hydrauliques, l'Exposition doit embrasser, non seulement le domaine de la production d'énergie dans les usines à basse chute, quoique ces dernières ne soient qu'indirectement utiles à la navigation.

L'Exposition offre aux usines, associations, autorités, administrations, etc., qui déplacent une activité quelconque, dans l'un des domaines cités, la possibilité de renseigner le public sur leur activité et sur leurs installations. D'autre part, les ingénieurs, architectes, constructeurs, fabricants, etc., pourront y présenter leurs projets, leurs installations complètes ou partielles, ainsi que les articles de leur fabrication utiles à la navigation intérieure ou à l'exploitation des forces hydrauliques. L'Exposition sera, pour eux, l'occasion d'une excellente propagande.

Les objets exposés ne seront pas soumis à l'appréciation d'un jury, et ne feront l'objet d'aucune récompense.

Des congrès sont prévus à Bâle pendant la durée de l'Exposition.

Seront admis comme exposants, sans égard à leur nationalité ou à leur domicile : tous les particuliers, les sociétés industrielles et commerciales, les autorités et administrations publiques, les instituts scientifiques, les associations, etc. qui s'oc-

cupent de la vente ou de la construction de matériel ou d'installations rentrant dans le cadre de l'Exposition, ou encore qui exercent une activité quelconque dans les domaines de la Navigation intérieure ou de l'Exploitation des forces hydrauliques.

Tous les documents, modèles, appareils, instruments, matériaux, produits manufacturés, machines, etc. seront admis à être exposés dans la mesure où ils contribueront au but poursuivi par l'Exposition.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 1925 au Bureau de l'Exposition.

#### Fascicules statistiques mensuels du commerce extérieur de la Suisse

Les cahiers trimestriels de la statistique du commerce extérieur de la Suisse seront désormais remplacés par des fascicules mensuels. Voilà une très heureuse innovation qui permettra à tous les intéressés de suivre de beaucoup plus près le mouvement de notre commerce extérieur. Jusqu'ici, en effet, ils ne pouvaient suivre ce mouvement que de très loin puisqu'il leur fallait, par exemple, attendre la fin de novembre pour con-

naître les statistiques de juillet, août et septembre.

Les nouveaux « fascicules mensuels » contiendront, pour chaque rubrique du tarif, comme c'était le cas dans les cahiers trimestriels, les résultats statistiques concernant la quantité, la valeur et les divers pays d'échange. Outre les chiffres du mois en cours, les tableaux mensuels mentionneront, à titre de comparaison, les résultats totaux du mois correspondant de l'année écoulée. Deux tableaux récapitulatifs compléteront les publications mensuelles, l'un groupant les résultats totaux par catégories de marchandises, l'autre d'après les divers pays.

Le fascicule du dernier mois de chaque trimestre contiendra enfin un tableau spécial, en quantité et valeur, du trafic total par position pour la période écoulée de l'année, avec l'indication des résultats de la période correspondante de l'année précédente.

On peut s'abonner aux fascicules mensuels de la statistique commerciale de la Direction générale des Douanes. Le prix de l'abonnement annuel est de 6 francs, pour la Suisse, et de 15 francs pour l'étranger, port compris.

## La Foire de Bâle

18 au 28 avril 1925

La Foire Suisse d'Echantillons qui se tiendra à Bâle du 18 au 28 avril s'annonce décidément, cette année, sous des auspices particulièrement favorables. Non seulement la plupart des exposants de l'an dernier participeront à la Foire de cette année et d'une manière souvent plus importante, mais quantité d'exposants nouveaux se sont fait inscrire qui ajouteront pour les habitués, au charme et à l'intérêt pratique de cette manifestation annuelle.

La répartition des exposants, en 21 groupes nettement déterminés, permettra aux visiteurs une orientation facile et leur offrira, en même temps, une remarquable vue d'ensemble de la production industrielle suisse et de sa variété.

Les nouvelles halles qui, en 1924, n'étaient qu'à l'état rudimentaire, ont été entièrement terminées dans leur revêtement extérieur comme dans leur décoration intérieure, rehaussant ainsi la présentation des marchandises et donnant à la foire un cadre digne d'elle.

De toutes les parties du monde, les maisons les plus diverses ont déjà annoncé la visite de leurs acheteurs et tout permet de prévoir qu'au dernier moment un grand nombre d'acheteurs qui n'ont pas jugé nécessaire de se faire annoncer afflueront à Bâle.

Les demandes de renseignements qui sont parvenues à la Direction de la Foire indiquent que la clientèle étrangère est de plus en plus attirée par la qualité du produit suisse. Même dans les pays à changes dépréciés, les maisons sérieuses reconnaissent de plus en plus ouvertement que, malgré l'obstacle du change, elles trouvent leur avantage à procurer à leurs clients au détail des marchandises et produits dont la qualité éprouvée et la bienfaire l'emportent sur les considérations de prix, tant il est vrai qu'un produit bon marché, mais qui ne dure pas, est, en fin de compte, plus cher qu'un produit de prix plus élevé, mais qui offre de réelles garanties de durée.

Nous reviendrons sur cette belle manifestation dont l'utilité et l'attrait s'affirment d'année en année.

*Si vous n'êtes pas encore membre de la Chambre de Commerce Suisse en France c'est que vous n'avez pas encore compris les avantages que vous en pouvez retirer ni les services que vous pouvez lui rendre.*

*Si vous le voulez bien nous vous l'expliquerons.*